



## COVID-19

### La Fondation Bon Sauveur assure la continuité des soins et des accompagnements

Compte tenu de l'évolution de la crise sanitaire que nous traversons, les établissements de la Fondation poursuivent leur mission première d'accueil et de soins des personnes en difficultés psychiques. Ainsi, l'ensemble des services de la Fondation restent ouverts tout en adaptant leur organisation, en fonction des lieux et de la fragilité des personnes accueillies.

*L'accueil et les soins et accompagnements continuent d'être assurés*

Afin de garantir au mieux la continuité des soins, **les unités d'hospitalisation et les centres de consultation de la Fondation Bon Sauveur restent ouverts** et les professionnels sont mobilisés pour assurer, au mieux, l'accueil et l'accompagnement des personnes dans le strict respect des mesures sanitaires barrières.

Les **activités ambulatoires** (Centres Médico-Psychologiques (CMP), Centres d'Activités Thérapeutiques à Temps Partiel (CATTP), Hôpitaux de jour) **pour adultes** (y compris en addictologie, CSAPA) **et pour enfants et adolescents, sont maintenues aux horaires habituels**, y compris les permanences d'écoute individuelle au Point Accueil Écoute Jeunes (PAEJ) de Paimpol. **Les consultations, entretiens et activités sont assurés.** Les interventions à domicile se poursuivent.

CMP de Bégard : 02.96.45.38.07

CMP de Lannion : 02.96.37.47.08

CMP de Guingamp : 02.96.44.10.12

CMP de Paimpol : 02.96.55.37.40

CMPEA de Guingamp : 02.96.12.12.25

CMPEA de Lannion : 02.96.14.19.14

CMPEA de Paimpol : 02.96.20.07.61

CSAPA de Lannion : 02.96.46.58.20

CSAPA de Guingamp : 02.96.44.58.52

CSAPA de Paimpol : 02.96.55.64.17

PAEJ de Paimpol : 02.96.55.37.41

Parallèlement, l'ensemble des professionnels restent prêts à répondre aux nouveaux besoins, aux demandes d'écoute et de soutien de toute personne, y compris, le personnel de santé qui serait en demande au : **02.96.45.20.10.**

**Sauf exception, les visites sont régulées et précédées d'un appel téléphonique obligatoire pour fixer les modalités de rendez-vous**, dans un lieu dédié, dans le strict respect des consignes sanitaires en vigueur.

Au-delà de l'accueil en présentiel, la Fondation a développé l'utilisation d'outils de téléconsultations, de télé-médecine, pour répondre, au mieux, à la singularité de chaque situation.

De même, tout est mis en œuvre pour protéger les professionnels : mesures barrières, dispositifs médicaux de protection, télétravail administratif.

Une information continue et mise à jour est accessible sur le site internet :

[www.fondationbonsauveur.fr](http://www.fondationbonsauveur.fr)

Pour toute demande des patients, des résidents et de leurs familles, la Commission des Usagers met à votre disposition l'adresse mail suivante : [cdu@fondationbonsauveur.fr](mailto:cdu@fondationbonsauveur.fr)

Contact presse : Murielle TROUVE - 02.96.45.37.36